



## LA BIENVEILLANCE POUR DES RELATIONS HARMONIEUSES À L'ÉCOLE

### MISE EN CONTEXTE

La Semaine contre l'intimidation et la violence à l'école a été créée en 2012 dans le cadre de la Stratégie de mobilisation pour lutter contre l'intimidation et la violence à l'école. Elle a lieu chaque année au début du mois d'octobre dans les milieux primaire et secondaire et coïncide avec la Journée internationale de la non-violence, décrétée par l'Organisation des Nations Unies le 2 octobre.

La Semaine 2015 privilégiait une approche basée sur la communication positive, la création de relations bienveillantes et l'acceptation des différences. En 2016, la prévention de la violence verbale a été abordée par l'entremise d'une approche qui repose sur la participation des élèves, le développement de leurs compétences en matière de communication positive et leur engagement dans l'instauration d'un climat scolaire sécuritaire, positif et bienveillant.

En 2017, le thème retenu est *La bienveillance de tous pour des relations interpersonnelles harmonieuses à l'école*. La Semaine sera lancée officiellement le 2 octobre.

**Lien avec la Politique de la réussite éducative :** mission Socialiser, pour apprendre à mieux vivre ensemble : « Dans une société pluraliste comme la société québécoise, l'école joue un rôle d'agent de cohésion en contribuant à l'apprentissage du vivre-ensemble et au développement d'un sentiment d'appartenance à la collectivité. Il lui incombe de transmettre le patrimoine des savoirs communs, de promouvoir les valeurs à la base de sa démocratie et de préparer les jeunes à devenir des citoyens responsables. Elle doit également chercher à prévenir en son sein les risques d'exclusion qui compromettent l'avenir de trop de jeunes. » (p. 25)<sup>1</sup>

**Lien avec la Politique de la réussite éducative :** Enjeu 5, Un environnement inclusif, sain, sécuritaire, stimulant et créatif, Orientation 5.1 : « Offrir un milieu de vie accueillant, sécuritaire et bienveillant qui favorise l'écoute, la communication et des relations personnelles et sociales enrichissantes. » (p. 57)<sup>1</sup>

<sup>1</sup>. Gouvernement du Québec, *Politique de la réussite éducative*, p. 25 et 57. <http://www.education.gouv.qc.ca/references/publications/resultats-de-la-recherche/detail/article/politique-de-la-reussite-educative/>

## COMPRENDRE LE THÈME

### COMMENT PEUT-ON DÉFINIR LA BIENVEILLANCE?

- C'est une volonté de viser le bien et le bonheur d'autrui.
- C'est porter sur autrui un regard aimant, compréhensif, sans jugement, en souhaitant qu'il se sente bien et en y veillant (Catherine Gueguen).
- C'est être attentif aux besoins de l'autre, vouloir son bien et le lui démontrer, avec rigueur et générosité (Claire Beaumont).

Dans le contexte de la semaine thématique 2017, la bienveillance fait référence aux **petits gestes du quotidien empreints de bonté et de gentillesse qui visent à prendre soin de soi, des autres et de son environnement.**

**Mots associés à la bienveillance :** gentillesse, respect, empathie, ouverture, patience, veiller, soutenir, accueillir, aider, accompagner, apaiser, prévenir, etc.

### LES OBJECTIFS DE LA SEMAINE THÉMATIQUE

- Faire la promotion de comportements bienveillants et de relations interpersonnelles harmonieuses.
- Permettre aux adultes et aux élèves de s'exprimer de manière constructive et bienveillante et d'être des modèles de relations interpersonnelles harmonieuses à l'école.

La Semaine contre l'intimidation et la violence à l'école est une occasion d'explorer le thème La bienveillance de tous pour des relations interpersonnelles harmonieuses à l'école et de faire en sorte que des actions éducatives en découlent tout au long de l'année scolaire. Pour avoir des retombées positives, ces activités doivent notamment respecter les critères d'efficacité suivants :

- avoir un ou des objectifs clairs et précis qui sont liés à un problème cerné préalablement dans le milieu;
- faire l'objet d'une planification et d'une coordination;
- proposer une intervention basée sur des pratiques probantes et appuyées par des recherches ou autres;
- être éducatives et respecter le stade de développement de l'enfant ou de l'adolescent;
- viser tant la construction de compétences que la mise en place de facteurs de protection dans un milieu de vie sécurisant et bienveillant;
- mobiliser, selon différentes échelles, le plus grand nombre de personnes possible (y compris les membres du personnel et les élèves);
- être contextualisées et mises en relation avec d'autres actions (antérieures, parallèles ou futures) dans le milieu;
- permettre de laisser des traces visuelles pour un réinvestissement ou un rappel des notions abordées tout au long de l'année;
- amener les élèves à participer activement aux apprentissages en soutenant leur motivation et leur bien-être;
- favoriser un sentiment d'appartenance et d'engagement chez les élèves et les adultes;
- ne produire aucun effet allant à l'encontre des objectifs recherchés.

Ces activités doivent aussi s'inscrire dans une démarche globale et systémique de réflexion et d'action pour la prévention de la violence, la promotion de relations saines et bienveillantes et l'instauration d'un climat scolaire sécuritaire et positif. Cette démarche, proposée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, permet à l'équipe-école de réfléchir collectivement à ses valeurs et à son engagement de même qu'à ses actions de promotion et à ses interventions visant des relations interpersonnelles harmonieuses à l'école.

### **PISTES D'ACCOMPAGNEMENT POUR L'ASR**

- Aborder le thème de la bienveillance et des relations harmonieuses à l'école lors de différentes rencontres avec :
  - des intervenants pivots;
  - des tables régionales de gestion (directeurs généraux, directeurs des services éducatifs, etc.);
  - des tables de directions d'école;
  - des groupes-relais;
  - des personnes-ressources des services régionaux de soutien et d'expertise;
  - différents intervenants auprès de commissions scolaires.
- Soutenir les intervenants pivots et les commissions scolaires dans leurs stratégies de mobilisation et de déploiement.
- Faire des liens entre ce thème et les différents chantiers en cours de réalisation tout au long de l'année.
- Promouvoir les outils ministériels.
- Favoriser le partage de bons coups entre les différentes commissions scolaires (recension des initiatives locales).
- S'associer avec un chercheur de sa région.
- Utiliser des leviers régionaux (journées régionales, forums, colloques, bulletins semestriels, etc.) pour explorer le thème.

### **PISTES POUR ACCOMPAGNER UNE COMMISSION SCOLAIRE**

- Faire de la bienveillance dans les relations interpersonnelles une valeur importante de la commission scolaire, tant chez le personnel que chez les élèves.
- Établir des liens entre le thème et le Plan d'engagement vers la réussite, et entre le thème et le projet éducatif de l'école.
- Présenter au personnel de la commission scolaire, en collaboration avec l'intervenant pivot, le thème, les critères d'efficacité et les activités possibles.
- Discuter du climat relationnel au sein de la commission scolaire et de ses écoles ainsi que des effets de celui-ci.
- Définir différentes actions qui pourraient influencer la qualité des relations interpersonnelles.